

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 11 (1914)  
**Heft:** 3

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. E. FARRON, à Tavannes.

---

---

ONZIÈME ANNÉE

N° 3

MARS 1914

---

---

## MARS

---

La fin de décembre, le mois de janvier et la première moitié de février nous ont apporté une température assez égale, calme et froide; la plaine était constamment couverte d'un épais brouillard, tandis que les hauteurs jouissaient d'un temps splendide, souvent beaucoup plus chaud que dans le bas. Une très faible couche de neige couvrait la campagne, et les arbres et arbrisseaux brillaient dans leur merveilleuse parure de givre comme dans un vrai conte de fées.

Le 28 décembre, nos abeilles ont fait chez nous une dernière faible sortie; le 13 février, quelques ruches ont envoyé des éclaireurs qui, vu la température peu engageante, ont vite rebroussé chemin; mais alors dimanche 15, il y a eu une sortie générale et immédiatement après le transport des cadavres a commencé là où l'apiculteur n'avait pas fait ce travail. Quelques ruches ont eu passablement de déchets, d'autres très peu et généralement l'état des colonies paraît être très satisfaisant. La consommation était normale; notre ruche sur balance à diminué en novembre de 1500 gr., en décembre de 1000 gr., en janvier de 1200 gr., et à la première moitié de février de 1000 gr. Mais c'est maintenant que la consommation va augmenter et que les travaux de l'apiculteur vont se multiplier. Une surveillance active s'impose; celui qui a pourvu abondamment ses abeilles n'a qu'à laisser faire. Mais combien n'y en a-t-il pas qui ont trop chichement mesuré la prébende! Nous ne sommes pas amis du nourrissage de printemps, cela excite toujours inutilement et mal à propos les populations; mais quand les provisions sont à bout, il faut bon gré, mal gré s'y mettre, au risque de perdre tout. Dans ce cas, ne vous amusez pas à donner tous les jours de petites doses, donnez plutôt ce qu'il faut pour tout le mois à la fois en sucre candi ou en plaques. La nourriture liquide ne convient qu'à partir du mois d'avril.

Le nourrissage spéculatif, que quelques-uns emploient en avril

et mai, est une épée à deux tranchants, et ce n'est que les vieux praticiens qui devraient s'en servir. Il faut tant de savoir faire, tant de prévoyance pour ne pas faire plus de mal que de bien, que nous le déconseillons à tous les novices. Notre devise est et restera : « Nourrissez abondamment en automne ou plutôt en août et laissez vos abeilles tranquilles au printemps ! »

N'oubliez pas de mettre un abreuvoir à un endroit abrité à proximité du rucher ; les appareils qui permettent de chauffer l'eau ont donné de bons résultats, mais cela complique un peu les affaires. Cependant, ceux qui ont le temps et les moyens feront grand plaisir et grand bien à leurs travailleuses.

Nous répétons : « N'oubliez pas l'exposition ! »

Ceux qui ont encore du miel contrôlé à vendre sont priés de s'adresser à *M. Masshard, instituteur, à Berne*, en indiquant le prix et la quantité ; c'est lui qui dirigera la vente pendant l'exposition. Le miel doit être livré avant le 1er mai.

*U. Gubler.*

---

## AU CAFÉ NOVERRAZ

---

C'est de l'assemblée des délégués à Lausanne, le samedi 14 février que je veux parler, non pas dire tout ce qui s'est fait dans cette séance, je ne suis pas chargé du procès-verbal, mais raconter seulement ce qui m'a le plus intéressé.

A la grande table, on voyait le comité, les délégués neuchâtelois, bernois, fribourgeois et valaisans ; les Genevois étaient cachés derrière l'intéressante ruche claustrante de M. l'ingénieur Bosset, les Vaudois, les plus nombreux, étaient un peu dispersés : un groupe d'une douzaine occupait la table du coin. C'était à un ou deux près le même groupe que l'année dernière ; on y voyait un pasteur, un juge de paix, plusieurs instituteurs, un ou deux propriétaires et votre serviteur.

Un étranger, entrant dans la salle, eût de suite reconnu la table des Vaudois : ce fût en effet (noblesse oblige) la première à recevoir la visite du garçon chargé de deux litres de blanc. Je m'empresse d'ajouter, pour notre décharge, que nos amis du Valais et du Jura bernois n'attendaient que ce signal pour nous imiter. Pas mauvais, ce 1913 !

Nos amis de Genève, eux, n'ont pas bronché, pas trace de verre de leur côté (à moins que la ruche claustrante m'ait empêché de les voir) ; peut-être n'ont-ils pas osé, étant à côté de l'état-major !

Je ne vous parlerai pas du rapport si spirituel de notre cher

président, vous aurez l'occasion de le lire dans le *Bulletin*, mais figurez-vous, apiculteurs romands, que le papa Gubler voulait bel et bien nous lâcher et nous envoyer à l'ours... pardon, à Berne sans lui!!! Heureusement qu'une manifestation de sympathie et de confiance, unanime de la part des délégués fit comprendre à notre général en chef qu'il n'avait qu'à rester à son poste.

M. Farron ayant fait part à l'assemblée du triste état de la caisse, un énergique délégué du Jura bernois, dont j'ai oublié le nom, proposa avec beaucoup de bon sens de supprimer les primes en argent dans les concours de ruchers, estimant avec raison qu'on ne devait pas payer des gens qui font simplement leur devoir d'apiculteur, c'est-à-dire soignent leur rucher.

Un délégué de Fribourg déclara que son canton renonçait volontiers aux primes en argent si cela pouvait soulager la caisse. Bravo, Fribourg! Malheureusement, un délégué bernois, sauf erreur, déclare qu'il n'y avait pas de raison de changer de tactique, que puisque quelques contrées avaient reçu des primes en argent, il fallait faire le tour complet.

J'avoue que j'ai mieux aimé le geste du délégué fribourgeois. Le comité paraissait embarrassé: d'un côté la caisse vide, de l'autre la sainte routine.

On ne sait trop comment les choses auraient tourné lorsqu'un sauveur se présenta sous la forme de M. Duboux, président de la section de Nyon, qui, en quelques phrases claires et nettes, déclara que puisque les concours de ruchers sont supprimés pour 1914, il sera assez tôt de supprimer les primes pour 1915 à la prochaine assemblée des délégués. Le comité s'empressa de saisir la perche que lui tendait mon collègue.

Donc à l'année prochaine; nous espérons ne pas être indiscrets en priant le comité d'arriver avec des propositions fermes. Si l'état de la caisse l'exige, supprimons non seulement les primes en argent mais les concours eux-mêmes: la cause apicole ne s'en portera pas plus mal, croyez-moi.

J'ai craint un instant que la courageuse proposition de M. Schumacher ne subisse le même sort que celle de M. B.

Voici ce dont il s'agit: Sur 7000 apiculteurs romands, il y en a 2000 seulement qui font partie de la romande. Dans le but de s'en attirer le plus possible parmi nous, M. Schumacher proposa un moyen, un remède, pas très cher mais qui demande beaucoup de travail, et ce travail qui le fera? Naturellement celui qui le propose.

Vous pensez peut-être que cette proposition fut acceptée avec enthousiasme, pas du tout; les jeunes surtout levèrent la main pour approuver, contre épreuve: quelques mains se lèvent; nouvelle con-

sultation : les mains sont plus nombreuses et l'innovation de M. Schumacher est approuvée, je ne vous dis pas ce que c'est, ce sera une surprise.

Bon courage, cher collègue, et surtout bonne chance.

M. Ruffy fait ensuite une vigoureuse sortie en faveur du *Bulletin* : Il faut, dit-il, que les bénéfiques du *Bulletin* restent au *Bulletin* pour qu'il puisse se développer et devenir toujours plus intéressant ; ces bénéfiques ne doivent pas entrer dans la caisse de la Romande qui doit s'arranger pour se suffire.

Avant de mourir, s'écrie l'orateur en terminant, je veux voir le *Bulletin* doublé. (*Salve d'applaudissements.*)

Bravo, cher maître ; sur cette question, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, je suis entièrement de votre avis.

Encore tout ému par cette vaillante péroraison en faveur du *Bulletin*, je me précipite pour féliciter M. Ruffy et en même temps faire sa connaissance.

— Ah ! c'est vous qui tapez sur les italiennes ! me dit-il en me posant amicalement la main sur l'épaule, à la façon d'un bon papa voulant sermonner son fils.

— Pardon, maître, je n'ai jamais critiqué les italiennes, je suis le premier à reconnaître leurs qualités. J'ai seulement déclaré que je ne les croyais pas de race pure : sont-elles donc semblables à la femme de César qui ne devait pas même être soupçonnée ?

— Ta, ta, ta. Et qu'appellez-vous race pure ?

— Trois anneaux jaunes, maître, pas un de moins, le premier ne compte pas.

— Eh bien, jeune homme (j'ai pourtant 36 ans), sachez qu'il compte ce premier anneau, celui qui part du corselet, et toutes les abeilles qui ont deux anneaux plus le premier sont de race pure ; vous recevrez de mes nouvelles dans le prochain *Bulletin*.

— A vos ordres, mon général, je ne demande pas mieux que d'être convaincu.

J'allais ensuite saluer notre vénéré président.

— J'attends toujours l'article que vous m'avez promis ! me dit-il après les salutations d'usage.

Comme un écolier pris en faute, je balbutiai quelques mots d'excuse et promis de tenir parole. C'est fait.

J'ai remporté de cette séance une excellente impression. Je trouve seulement que les Romands sont un peu trop réfractaires aux innovations ; décidément, c'est un travers de notre caractère, on atermoie volontiers au lieu de regarder la situation en face et de trancher la question. A part cela, il y a chez nous une phalange d'apiculteurs hors ligne, tous prêts à se dévouer à la cause apicole.

La séance fut calme; il y eut bien, un moment, un petit air de bise qui souffla du bas de la table, mais, en somme, rien de grave.

La confiance et l'amitié régnaient et réchauffaient suffisamment l'atmosphère.

Hélas ! les bons moments passent vite.

Morges, Rolle, Nyon, Genève ! En voiture, Messieurs, s'il vous plaît !

A regret, il fallut obéir.

Saint-Cergue, le 16 février 1914.

C. Auberson.

---

## A PROPOS D'UNE ANCIENNE CHRONIQUE

---

« Peine et frais ne sont pas moindres à nourrir et entretenir mouches méchantes <sup>1</sup> que bonnes ! »

Telle, chers collègues, est la phrase qui termine la page ci-contre reproduite d'un vieil ouvrage de 1585 déjà cité ici <sup>2</sup>.

Comme elle est juste cette observation qui semble presque une vérité à la Palice, mais dont tant d'apiculteurs — à commencer par moi — n'ont pas le courage de s'inspirer suffisamment ! C'est qu'il faut un coup d'œil très sûr et une nature très décidée pour arriver à supprimer de sang-froid et sans regret, dans son rucher, toute reine qui ne semble pas absolument au titre, ou à réunir ou démonter une colonie ne se développant pas normalement, ou insuffisamment qualifiée pour la récolte ou la reproduction ! On veut faire encore un essai, on hésite, on espère qu'avec des conditions favorables on pourra encore en tirer quelque chose de très convenable... Ce sera peut-être finalement une des bonnes, se dit-on ! Puis les conditions atmosphériques défavorables s'en mêlent, le temps passe, celui de la récolte aussi et — comme bien d'autres l'ont dit à cette place, l'on a perdu son temps, ses espérances, ses peines et ses frais à soigner une non-valeur. On se promet de ne pas retomber dans les mêmes errements l'année suivante, mais les circonstances étant un peu différentes... on fait exactement la même chose ! Aussi j'admire fort les apiculteurs énergiques qui prennent non pas le taureau par les cornes, mais serrent leur reine défectueuse entre le pouce et l'index et exproprient leurs abeilles insolubles pour obéir au sage adage précité.

<sup>1</sup> Disons tout de suite que le terme « méchantes » semble viser ici les abeilles cultivées dans de mauvaises conditions de rendement. P. P.

<sup>2</sup> *Bulletin* 1911, page 230.

DE LA MAISON RVSTIQUE.

185

transportez au lieu où l'on voudra faire le miel, & de ce lieu estoupez les fenestres, à fin que les mousches n'y puissent entrer : car elles chercheront diligemment les richesses qu'elles auront perdues : & si elles les trouuent, les consumeront : pour à quoy obuier à l'entree de ce lieu faudra faire de la fumee, qui chassera celles qui tafcheront d'y entrer.

*Pour faire le miel et la cire.*

CHAP. LXX.

**F** A V D R A faire le miel le iour mesme qu'on aura tiré les rayons, pendât qu'ils sont tiedes & vn peu chauds : & pour ce faire on mettra les rayons l'vn contre l'autre dans vn panier de saulx ou d'osier, tissus assez clair, ressemblant à vne chauffe d'hippocras, apres auoir premierement nettoyé les rayons des semences des petites mousches, & de toute autre ordure : & quand le miel sera coulé par ce panier en vn bassin qu'on aura mis dessous, on le mettra en vn vaisseau de terre, qu'on laissera quelque peu de temps ouuert, iusques à ce qu'il ait bouilli là dedans & escumé : puis on tirera les pieces & lopins des rayons, qui seront demeurez dans le panier, & les pressurera lon, dont sortira encore du miel, qui ne sera si bon que l'autre, lequel sera bon de mettre à part, à fin que celuy qui est tres-pur & tresbon, ne soit corrompu par cestuy cy. Apres qu'on aura bien pressuré le demeurant des rayons, & laué fort en eau douce, on les iettera en vn vaisseau d'airain avec de l'eau, puis on les mettra sur le feu lent pour les faire fondre. Ceste cire ainsi fondue, on la coulera en la respandant sur de l'eau, apres on la refondra, & avec de l'eau on la mettra en telle forme que lon voudra.

*Faire miel  
& cire.*

*Les marques du bon miel.*

CHAP. LXXI.

**L** E bon mesnager fait profit de tout, & en tout ce qu'il peut cognoistre estre necessaire à l'augmentation de sa maison. Or ie puis bien affermer que peu de choses se trouuent en la maison rustique qui soyent de plus grand rapport que le miel. Aussi voyons nous quel traffique en font les Espagnols, qui pour l'incommodité de leur pays, n'ayans autre moyen de s'enrichir font amas de mousches à miel, pour en tirer quantité de miel : autant en font ceux des enuirons de Narbonne, lesquels nous enuoyent grande quantité de miel blanc, que nous faisons seruir à nostre vsage. Or ie conseille à ceux qui font ce traffique, qu'ils ne fassent cueillette que de bon miel : car la peine & frais ne sont moindres à nourrir & entretenir mousches meschantes, que les bonnes.

P.O. phot.

Passant maintenant au sens littéral du mot « méchant », là encore nous voyons que l'auteur a raison. Les abeilles dont le caractère « engringe » souvent toutes les colonies sont une plaie dans un grand rucher surtout. A cela on me répondra — ce qui est encore vrai — que ce sont généralement les meilleures travailleuses et celles qui se défendent le mieux des pillardes ! Mais l'idéal n'est-il pas d'éviter des piqures tout à fait inutiles ? Pour moi, je n'ai jamais éprouvé le moindre plaisir à être piqué et ne puis comprendre ces amateurs de gloriole qui semblent presque en faire un des privilèges de la profession. Du reste on peut être d'un tempérament plus ou moins nerveux et réagir d'une façon toute différente aux piqures, mais de là à en jouir, il y a encore un abîme !

Et puis quelle calamité que ces colonies qu'il faut penser à visiter en dernier lieu avec mille précaution ou arifices pour pouvoir travailler au rucher sans y provoquer de suite un état d'excitation qui tourne au pillage si l'on insiste.

Que faire, demanderai-je à M. Cowan, des colonies par trop méchantes dont les abeilles vous attaquent presque sans provocation et qui sont les perturbatrices de l'ordre dans le rucher ? changer leur reine ? « Non, me dit-il, les supprimer tout simplement, car elles transmettent par la nourriture leur mauvais caractère aux jeunes qu'elles élèvent ! »

Mais voilà, d'aucuns trouveront la mesure par trop radicale et se résoudront, en attendant des jours meilleurs, à supporter les inconvénients que je viens de signaler alors même que : « Peine et frais ne sont pas moindres à nourrir et entretenir mouches méchantes que bonnes ! »

*Pierre Odier.*

---

## FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

---

Le soussigné a été chargé de trouver les colonies qui figureront à l'exposition nationale (exposition temporaire, fin août).

Dans ce but, nous faisons appel aux apiculteurs des sections vaudoises pouvant fournir des colonies qui répondent aux conditions ci-dessous du règlement spécial du concours d'apiculture.

Il faut absolument que ceux qui possèdent de telles colonies pouvant faire honneur à notre fédération fassent preuve de dévouement ; les frais et risques sont d'ailleurs supportés au total par la Fédération. Nous comptons donc que chacun fera son possible pour contribuer au succès de notre exposition vaudoise.

Voici les conditions :

## ABEILLES VIVANTES

### I. Colonies isolées.

1. Ascendance	5 points	× 2 =	10 points
2. Capacité productive de la ruche	5	» × 2 =	10 »
3. Force de la colonie			5 »
4. Uniformité de couleur	5	» × 2 =	10 »
5. Bâtisses			2 »
6. Provisions et leur disposition	5	» × 2 =	10 »
7. Habitation			3 »
			Total, 50 points

### II. Collections et familles de reproducteurs.

Une famille de reproducteurs doit se composer d'au moins une souche et de trois essaims descendant de celle-ci. Les colonies inscrites pour l'exposition seront soumises à un examen préalable.

1. Ascendance	5 points
2. Force de la colonie	5 »
3. Uniformité de couleur	5 »
4. Approvisionnements	5 »
5. Résultats obtenus par l'élevage	5 »
Total, 25 points	

6. Bonification pour nombre de colonies au-dessus de 4 : 1 point par colonie. Les essaims seront appréciés séparément. Le chiffre total sera divisé par le nombre des colonies.

### III. Reines.

Les reines ne doivent pas être exposées dans des caissettes de transport, mais dans les ruchettes d'élevage avec leur colonie.

1. Ascendance	5 points
2. Fécondation (en station d'élevage)	5 »
3. Aspect	5 »
4. Fécondité	5 »
Total, 20 points	

Pour la Fédération vaudoise :  
*Schumacher.*

---

## COMMUNIQUÉ

---

On a trop longtemps considéré l'apiculture comme branche accessoire et presque négligeable de l'agriculteur.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé et si nous applaudissons aux succès réalisés depuis quelques années, nous devons aussi reconnaître que les fervents amis des abeilles se rencontrent le plus souvent parmi les plus ou moins privilégiés de la fortune.

Et pourquoi le pauvre campagnard, qui très souvent dans son humble chaumière est bien mieux placé que tout autre, ne se ferait-il pas modeste apiculteur ? Il commencerait par une colonie, avec l'espoir d'un plus grand nombre au moment de l'essaimage. Il trouvera toujours un voisin complaisant pour l'aider de ses conseils dans la construction d'une ruche.

Le produit de ses abeilles ajouté à celui de ses journées de labeur, lui permettra de donner à sa petite famille un aliment sain et reconstituant. Et dire que ses bestioles ne lui demanderont que quelques instants de surveillance après ses travaux journaliers et lorsque la saison l'exige.

Notre beau canton de Fribourg, avec ses prairies qui s'étendent des lacs aux montagnes et où d'autres cultures ne se rencontrent qu'en quantité relativement insignifiante, est le pays idéal de l'apiculteur. Etant donné cette situation privilégiée et les avantages qui pourraient être obtenus par une extension de l'apiculture, nous estimons qu'il est de notre devoir de favoriser cette branche de notre industrie nationale en commençant par une concentration des sociétés établies et auxquelles il serait ensuite donné pour tâche de travailler activement à son développement et à sa propagation.

*C. Bonny.*

---

## QUESTION

---

A quoi en est l'« apitrèfle » de M. Martinet, prof. Dr ? Des apiculteurs ont-ils été chargés d'en cultiver ? Quels ont été les résultats ? Il me semble que c'est une question si importante pour l'apiculture et l'agriculture qu'elle ne devrait pas être perdue de vue. Je suis persuadé qu'il se trouverait nombre d'apiculteurs qui soigneraient avec amour cette précieuse plante et feraient tous leurs efforts pour la soigner et la propager le plus rapidement possible. Oserions-nous demander à M. le prof. Dr Martinet, ou aux apiculteurs qui ont reçu de la graine, de nous renseigner ici même ?

Au nom de plusieurs : *Schumacher.*

---

## UN EXEMPLE

---

Chaque année, beaucoup de ruches restent improductives. A part les circonstances atmosphériques défavorables, ce manque de récolte résulte du mauvais état des colonies, de l'infécondité des reines, etc., et parfois aussi de la négligence de l'apiculteur.

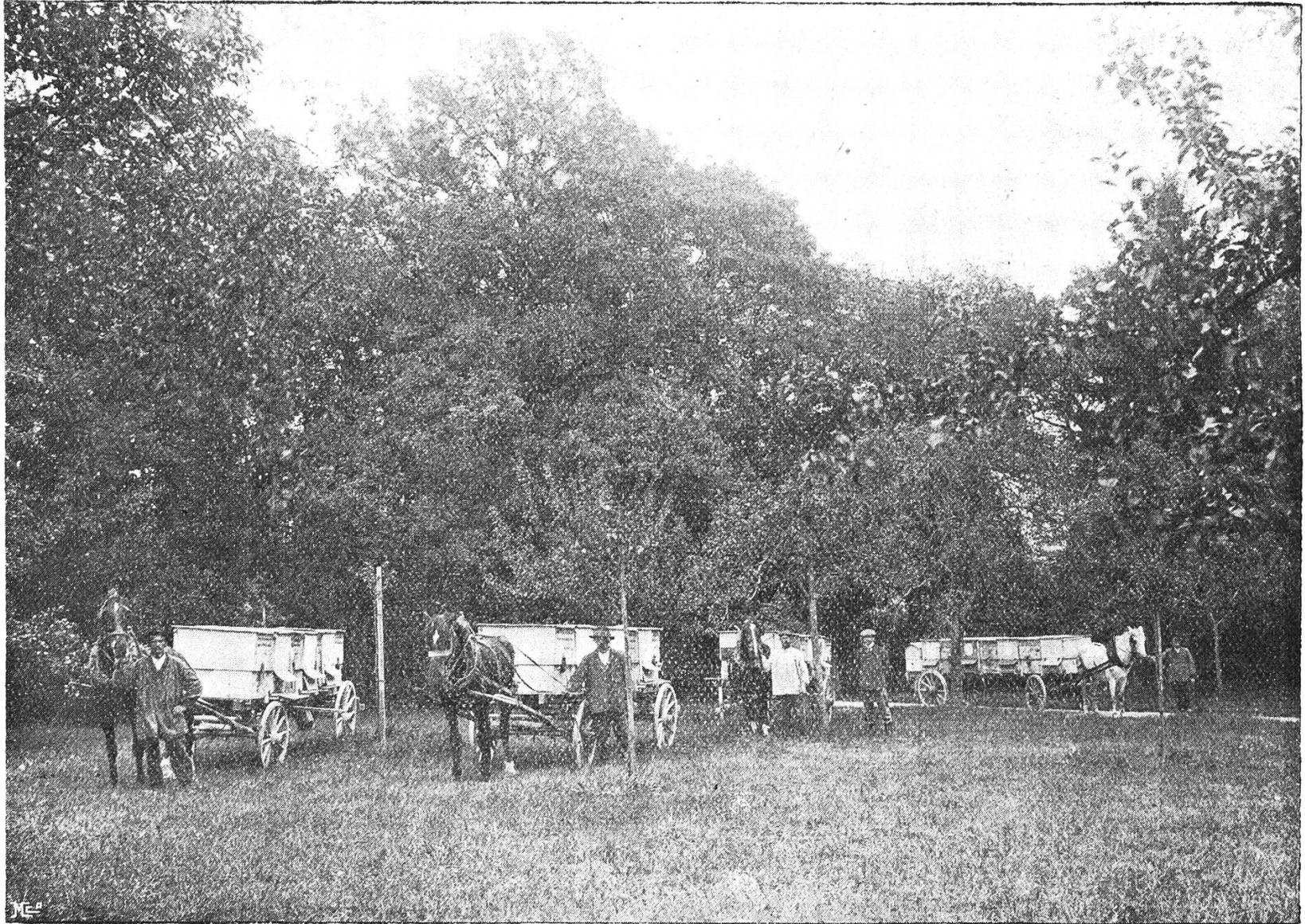
J'ai connu une ruche qui, au cours de six ans consécutifs, n'a jamais rempli sa hausse. Mauvaise ruche, dira-t-on. Non, répondrai-je. Quand son propriétaire le peupla d'un bel essaim secondaire, j'engageai ce commençant à s'abonner au *Bulletin*, à devenir membre d'une société d'apiculture et à se procurer la *Conduite du rucher*, afin d'être en mesure de soigner lui-même ses abeilles ; c'était peut-être trop exiger.

La première année notre essaim travailla activement. La seconde fut plutôt pauvre en miel ; en automne je dus procéder à la mise en hivernage et trouvai la colonie en très bon état, malgré les mauvais jours de l'été : forte population et provisions suffisantes. J'invitai notre homme à surveiller sa ruche au printemps suivant, en le prévenant qu'elle se trouverait alors dans les meilleures conditions pour produire le maximum de récolte, si la saison se montrait favorable ; cependant en avril il ne s'occupa guère de ses abeilles. Sachant que cette colonie n'avait reçu aucun soin, j'intervins par pitié pour les malheureuses bestioles. Les rayons ne contenant presque plus de miel et très peu de couvain, j'ordonnai de nourrir et dès lors, la miellée aidant, la ruche devint extrêmement populeuse... après la récolte, car il y eut cette année là une superbe première récolte. Il aurait donc suffi de veiller aux provisions en mars-avril pour obtenir une armée de butineuses capables d'amasser 20 à 30 kg. de beau miel, comme le firent d'autres ruches dans la contrée. La leçon ne profita pas, car le « feu sacré » ne s'est jamais allumé chez ce débutant.

Maintenant, s'il s'agit de plusieurs colonies au lieu d'une, l'exemple ci-dessus démontre très bien pourquoi, à conditions égales de miellée, de deux ruchers peu éloignés, l'un rend beaucoup et l'autre peu de chose. Ce ne sont pas toujours les ruches tourmentées à chaque instant qui se développent le mieux et rapportent le plus ; l'expérience prouve le contraire. Pourtant, des opérations paraissant sans importance, mais faites à temps, produisent parfois d'heureux résultats. Ceci me rappelle l'épigraphe de Samuel Wagner, placée en tête du *Petit cours d'apiculture pratique*, de M. Charles Dadant : « Savoir ce qu'il faut faire et le faire à propos. » C'est bien là le secret du métier.

Contre la nature nous ne pouvons rien : s'il pleut, s'il gèle ou si les fleurs n'ont pas de miel, tant pis. Si l'on a fait strictement son devoir, il reste l'espérance. Qu'on se le dise.

E. Duc.



Départ pour la montagne.

*M. Warnery*

## SUR LA FÉCONDITÉ DES REINES

---

Dans nos grandes ruches de paille il y a des reines tout aussi grandes pondeuses que dans tout autre ruche. Je ne sais pas pourquoi il en serait autrement, il faut voir cela chez les paysans, où les abeilles vivent à leur guise ; il n'en est pas toujours de même chez les soi-disant apiculteurs qui abâtardissent leurs abeilles par un mauvais élevage de reines, par l'essaimage artificiel notamment, et dont voici la manière d'opérer : Par une belle journée de travail, ils chassent *toutes* les abeilles d'une ruche, l'essaim est mis à la place de sa mère et la ruche vide d'abeilles, mais remplie de couvain, est mise à la place d'une ruche forte ; or elle n'est repeuplée que par de vieilles abeilles qui, ayant l'habitude d'aller aux champs, font un mauvais élevage de reines. Si on attendait qu'il y eût dans la souche des reines au berceau operculées, tout irait bien, mais c'est rarement le cas ; or si on opère plusieurs années dans ces conditions, on arrive à avoir de petites reines, noirâtres et peu fécondes. J'en ai l'expérience par les ruches que j'achète un peu partout tous les ans. Dans les ruchers négligés où les abeilles essaiment naturellement depuis de longues années, je trouve toujours des reines très belles, grosses et excellentes pondeuses. L'essaimage naturel a ceci d'avantageux, c'est dans la sortie des premiers essaims ; si une reine, pour une raison ou pour une autre, ne peut suivre l'essaim, elle se perd, alors que dans l'essaimage artificiel les reines infirmes et trop vieilles passent dans l'essaim ; sachant cela, j'ai le soin de chercher la reine des ruches achetées chez ceux qui opèrent l'essaimage artificiel. Avant de faire l'élevage des abeilles étrangères, j'ai vendu pendant plusieurs années à un engraisseur du Gatinais. Or je me suis toujours souvenu de ceci : quand, pour acheter, j'arrive chez un propriétaire qui laisse vivre ses abeilles à leur volonté, j'y trouve parfois des ruches abîmées par le bas et des entrées démesurément grandes ; or toujours les abeilles y sont excellentes, bonnes provisions, fortes populations en abeilles très vigoureuses, mais généralement méchantes, étant très rarement visitées.

Quant aux dispositions à l'essaimage, voici ce que ma très longue expérience m'a appris : Je demeure dans une contrée où d'un côté c'est la plaine non boisée avec ses prairies artificielles et, de l'autre côté, les bois, les arbres et les prairies naturelles. Or dans la plaine il y a ordinairement très peu d'essaims et plus forte récolte de miel, tandis que dans les localités boisées c'est l'inverse, beaucoup d'essaims en général et moins de miel. Cela se produit tout aussi bien dans les grandes ruches en paille qui, souvent, ne sont pas remplies

quand l'essaim sort, que dans les ruches à cadres qui ne conviennent pas pour ces contrées, puisqu'elles sont rarement remplies de miel qui, du reste, n'est que d'une médiocre qualité. J'ajoute à cela que par les années de sécheresse les essaims sont rares, alors qu'ils sont très nombreux par les années pluvieuses.

M. Bellot.

---

## DU SEXE DES ŒUFS

---

J'ai déjà lu bien des choses à ce sujet, mais je voudrais savoir, en m'adressant par la voie du *Bulletin*, à de plus compétents que moi, à quoi en est la question. Parmi les lecteurs de notre *Bulletin*, je présume qu'il doit y en avoir qui sont au clair là-dessus, et je leur serais vivement reconnaissant de me renseigner. Le sujet a l'air d'être de pure science, sans intérêt pratique tout d'abord, mais je vois des cas où il serait fort utile de le savoir.

Je pose donc la question : La reine pond-elle à volonté des œufs femelles ou des œufs mâles ? Il faudrait s'exprimer autrement pour parler un langage scientifique, mais il me semble devoir être mieux compris de tous en écrivant ainsi que ci-dessus.

On a dit : C'est la dimension des cellules qui détermine le sexe ; dans les cellules d'ouvrières, l'étranglement des dites exerce une pression sur l'abdomen et par là, la vésicule contenant les spermatozoïdes entre en contact avec l'œuf qui se trouve alors fécondé et donnera naissance à une ouvrière. Est-ce absolument sûr ?

Est-ce toujours ainsi que cela se passe et faut-il s'interdire de croire à la volonté ou à l'instinct de la reine pondant, quand elle veut, des œufs fécondés ou non fécondés ?

Il me semble qu'il y a quelques objections à faire à cette conception « mécanique » de la ponte de la reine.

Tout d'abord : Quand elle pond dans un embryon de cellule royale, les parois de celle-ci sont très larges, plus larges que celles des cellules à faux-bourçons et pourtant l'œuf est fécondé.

Ensuite, j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer ceci : Lorsque la colonie était forte, la reine très prolifique, celle-ci n'attendait pas que les cellules d'un rayon de cire gaufrée fussent complètement bâties pour y pondre des œufs qui donnèrent naissance à des ouvrières. Où et comment pouvait se faire la compression mécanique, avec des parois cellulaires à peine ébauchées ?

Comment se fait-il encore que, même si elle a des cellules de faux-bourçons à disposition, la reine n'y pond pas, quand la saison n'est

pas assez avancée ou qu'au contraire elle est passée? Il faut en tout cas admettre là qu'elle sait ce qu'elle fait et qu'elle a la volonté de n'y pas pondre.

J'aurais d'autres objections encore à formuler, mais en voilà assez pour amorcer le sujet en demandant encore à nos maîtres de bien vouloir y répondre. Ma question est peut-être très naïve ou dénote une grande ignorance, mais enfin le *Bulletin* n'est-il pas fait pour nous instruire réciproquement ?

Je me propose de tenter l'expérience que voici : Sur un carton huilé, placé sous les rayons, je recueillerai, avec un picking (ou une aiguille) garni d'un peu de bouillie nourricière, quelques-uns de ces œufs que la reine laisse tomber en passant d'un rayon à l'autre ; je mettrai les uns dans les cellules d'ouvrières, les autres dans les cellules de mâles et nous verrons ce que cela donnera. Ces œufs, tombés de l'oviducte, sans compression, devraient tous donner des mâles (œufs non fécondés) s'il est vrai que la reine pond mécaniquement et non selon sa volonté. Quelques apiculteurs ne pourraient-ils pas tenter cette expérience aussi ? Plusieurs observateurs voient mieux qu'un seul et je suis persuadé que cette question, toute théorique en apparence, pourrait avoir des applications pratiques, — à moins qu'elle ne soit résolue depuis longtemps, auquel cas je fais d'avance mon *mea culpa*.

*Schumacher.*

---

## L'ÉTUDE DES MALADIES DES ABEILLES

Communication de la Station bactériologique du Liebenfeld (Berne),  
par M. le Dr O. Morgenthaler.

---

Quoique l'étude des maladies des abeilles ait fait de grands progrès pendant les dernières années, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur l'état actuel de nos connaissances pour se rendre compte de tout ce qui reste encore à faire dans ce domaine.

Les lignes qui suivent effleurent seulement certaines questions non encore résolues, mais dans l'étude desquelles l'appui de tous les apiculteurs sera le très bienvenu.

### I. — MALADIES DU COUVAIN

Il y a dix ans, le Prof. Dr Burri distinguait trois maladies bactériennes des larves d'abeilles :

1° La *loque non puante* : Restes de larves sans odeur particulière, s'étirant en longs filaments. L'examen microscopique révèle la présence du bacille de la loque, *très difficile à cultiver*. (*Bacillus Burrii Cowen*, *Bac. larvae White*, *Bac. Brandenburgiensis Maassen*.)

2° *La loque puante*. Larves à odeur très prononcée, ne s'étirant pas en filaments. Au microscope présence du *Bacillus Alvei*.

3° Le *couvain aigre*. Odeur aigre ; la peau des larves mortes ne se détache pas, la larve peut être retirée entière, sans blessure, de sa cellule. Au microscope on trouve essentiellement, à côté de bâtonnets de moyenne ou de petite taille, ce qu'on appelle les formes de Güntheri (*Sterptococcus apis Maassen*.)

Certains savants étrangers ont réparti d'une autre manière les différentes formes de ces maladies et les ont aussi nommées différemment. Cela tient peut-être au fait que la loque se présente sous des formes variées dans les différentes régions. Les nombreuses recherches faites depuis par notre établissement ne nous engagent nullement à modifier la classification ou la dénomination des maladies citées ci-dessus. D'ailleurs, la loi fédérale sur la loque, ainsi que l'assurance contre la loque de la « Société suisse des amis des abeilles » ont toujours pu jusqu'à aujourd'hui classer les cas signalés et cela en se basant sur cette classification. Ces utiles institutions ont ainsi été à même de déployer partout leur bienheureuse activité.

Il semblerait donc, au premier abord du moins, que des nouvelles études sur les causes de la loque ne doivent plus présenter grand intérêt pour les apiculteurs suisses. Mais celui qui s'occupe un peu spécialement d'études sur la loque se trouve bientôt devant divers problèmes dont la solution n'est pas importante pour la science seule, mais aussi pour la pratique.

En premier lieu, les conditions qui doivent être remplies pour donner naissance à la loque nous sont encore très imparfaitement connues. Il s'est même trouvé de nombreux cas dans lesquels une population saine ne devient pas loqueuse même si on lui donne des rayons atteints, ou si on infecte sa nourriture au moyen de bacilles de la loque, ou encore si on asperge son couvain avec une culture de ces mêmes bacilles.

Nous sommes redevables en première ligne aux Américains *Phillips* et *White* (du ministère de l'agriculture à Washington) et à l'Allemand *Massen* (de la station biologique impériale de Dahlem-Berlin) de ces intéressants essais d'infection. Les mêmes savants nous ont d'ailleurs fourni de précieuses indications sur les qualités du bacille de la loque.

Les expériences ont démontré que seule la loque non puante peut être donnée régulièrement à une colonie en la nourrissant au moyen du bacille difficile à cultiver ; la loque puante et le couvain aigre, au contraire, ne peuvent être provoqués ni en nourrissant avec des *Bacillus alvei* ni avec des formes *Güntheri*.

Il faut donc admettre que d'autres facteurs interviennent pour provoquer la maladie. Est-ce un nouveau bacille qui intervient (*Bac. plu-*

ton, comme disent les Américains) ? N'est-ce pas plutôt un état de faiblesse générale provoqué par manque de nourriture ou mauvais entretien de la colonie (surtout des larves) qui est la cause première de tout le mal ? C'est une grave question qui doit encore être étudiée. La connaissance des causes favorables à l'éclosion de la loque est une des tâches principales dans l'étude des maladies des abeilles, car là est le chemin qui nous permettra de combattre encore mieux que par le passé, au moyen de mesures préventives, la terrible maladie.

Une étude approfondie des différents symptômes nous familiarisera avec les premiers signes annonçant la loque et nous permettra de mieux les connaître. De cette manière l'apiculteur intelligent et attentif aura peut-être un moyen de reconnaître plus tôt le danger qui menace les colonies et pourra ainsi l'étouffer à son début.

Pour pouvoir se rendre compte du rôle que jouent les bactéries comme agents provocateurs de la maladie, il est nécessaire de connaître aussi exactement que possible toutes les formes d'infiniment petits qui se trouvent régulièrement dans une colonie saine ou malade (*Protozoaires*, bactéries, levures et champignons). Le couvain aigre en particulier (mais les deux autres loques aussi) se présente souvent sous forme de ce qu'on appelle une *infection mélangée*, c'est-à-dire qu'il se trouve à côté du bacille-type un plus ou moins grand nombre d'autres bactéries dont le rôle est encore peu connu actuellement. Certaines d'entre elles se présentent si régulièrement qu'il est impossible de les considérer comme des impuretés accidentelles. Même dans les ruches absolument saines, White a trouvé toute une série de bactéries et de levures, qui se trouvent presque régulièrement sur les rayons ou dans le tube digestif des abeilles. Il n'est pas encore démontré quel rôle elles jouent ; sont-elles indifférentes, ou bien interviennent-elles d'une manière active dans la vie de l'abeille ? Nos connaissances des phénomènes intimes se passant dans le corps de l'abeille, comme la digestion par exemple, sont encore beaucoup trop incomplètes pour nous permettre de trancher la question.

Une question importante et beaucoup discutée est celle de savoir comment les différentes races d'abeilles résistent à la loque. Avant de commencer des recherches dans ce domaine, il faut tout d'abord étudier plus à fond les races d'abeilles elles-mêmes, et voir la constance ou les variations des caractères acquis en tenant compte des nouvelles théories sur l'hérédité.

La base de toutes ces études est formée par la connaissance de l'extension des différentes sortes de loques. C'est précisément dans un pays comme le nôtre, où la miellée, la composition du sol et les conditions du climat sont si différentes que la seule connaissance de l'extension de la loque pourra nous donner déjà de précieuses indications sur l'influence des agents externes dans l'apparition de nou-

veaux cas. Mais il est nécessaire de connaître exactement tous les endroits atteints, sous peine de se faire une fausse image de l'extension de l'épidémie. Notre loi sur la loque, appliquée consciencieusement par les inspecteurs, nous permet de relever les traces du mal jusque dans les endroits les plus reculés. Nous nous adressons donc à tous les apiculteurs connaissant des foyers de maladie et nous les prions de nous envoyer, pour examen bactériologique, un morceau de rayon contenant du couvain loqueux ou suspect de loque. Nous prions tout spécialement MM. les apiculteurs de nous faire parvenir un fragment de rayon de toutes les ruches qui sont reconnues loqueuses au premier coup d'œil, sans l'aide du microscope. C'est très souvent dans ces rayons, loqueux au dernier degré, que se trouvent des infections mélangées intéressantes. Quelques notes indiquant la cause supposée de l'apparition de la maladie, sa virulence, les cas de loque déjà observés dans la même région, etc., seront naturellement les bienvenues.

Avant de passer aux autres maladies des abeilles, nous donnons ci-dessous un court aperçu des différents noms donnés aux formes particulières sous lesquelles apparaît la loque. Les apiculteurs qui lisent certains livres ou journaux étrangers nous en seront peut-être reconnaissants. — La *loque non puante*, est appelée par *Maassen* « Brutseuche »<sup>1</sup>, « Darmseuche »<sup>2</sup>, ou *Seuchenhaftes, Sterben der gedeckelten Brut* »<sup>3</sup>, *Zander* l'appelle « Brutpest », les Américains l'appellent « Loque américaine ». Dans ses rapports le chef de l'assurance suisse contre la loque M. Leuenberger l'appelle : « loque maligne » tout court, nom qui se justifie jusqu'à un certain point car il s'agit de la forme la plus répandue et la plus tenace. Nous continuerons à l'appeler loque non puante, car 1° c'est un caractère très important dans l'examen des larves permettant de distinguer immédiatement cette forme de la loque puante ; 2° ce nom a passé dans la littérature et son changement ne ferait qu'augmenter la confusion qui existe déjà. On a il est vrai, objecté à l'emploi de ce nom, le fait que la loque non puante pouvait aussi parfois émettre une très-mauvaise odeur. Mais il est fort possible que dans ces cas là il existait justement une des nombreuses infections mélangées se trouvant avec les bacilles de la loque puante, ou bien des bactéries putréfiantes venues après coup.

La loque puante est appelée par *Maassen* « Brutpest » (peste du couvain), par *Zander* « Faulbrut » (loque) tout court. Les Américains la réunissent au couvain aigre « Brutfäule » (pourriture du couvain) de *Maassen* et l'appellent « loque européenne ». En fait il est vrai que la loque puante et le couvain aigre apparaissent souvent de concert. Mais, à notre avis, cette circonstance ne justifie nullement la réunion sous un même nom de deux maladies dont l'aspect est aussi différent. Du moins pas avant que les véritables causes en soient nettement établies. Chaque année d'ailleurs nous avons à examiner des cas de « loque puante pure » et de « couvain aigre pur ».

<sup>1</sup> Maladie du couvain.

<sup>2</sup> Infection des intestins.

Mort du couvain operculé.

Dans le couvain mort on ne trouve souvent point de bactéries. Il s'agit alors de ce qu'on appelle le *couvain mort sans bactéries*. Sa cause n'est pas une maladie proprement dite, mais bien la faim ou un refroidissement. Dans certains journaux apicoles se trouvent pourtant de temps à autre des communications parlant d'une apparition épidémique du couvain mort sans bactéries; il semble, en effet, qu'il en existe une forme contagieuse. Il faudrait admettre dans ce cas l'existence, comme agents provocateurs, de germes encore beaucoup plus petits que les bactéries et qui échappent à l'examen, même au microscope.

De telles maladies provoquées par un « virus invisible » existent déjà chez d'autres animaux : la surlangue des bestiaux, par exemple.

En Amérique, White a prouvé l'existence chez les abeilles d'une maladie contagieuse, sans bactéries, qu'il désigne sous le nom de *Sack-brood*; son existence en Suisse n'a pas encore été reconnue.

## II. — MALADIES DES ABEILLES ADULTES

Nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur les maladies des abeilles adultes que sur celles du couvain. Il a déjà été beaucoup écrit au sujet de la dysenterie, de la mortalité au printemps, du mal de mai, mal produit par le miellat des forêts, mal noséma, mais il n'a pas été possible jusqu'ici de se faire une idée complète et exacte de l'une ou de l'autre de ces maladies. La découverte du *nosema apis* par le prof. Zander (de la station royale bavaroise pour l'élevage des abeilles à Erlangen) semble pourtant expliquer l'une des causes de la mortalité des abeilles. Mais c'est précisément au sujet du rôle joué par le parasite *nosema* au début de la maladie que les opinions diffèrent; ce qui provient principalement du fait qu'il n'est pas rare de trouver ce parasite (même en assez grande quantité) dans des colonies semblant parfaitement saines. Comment juger ces différents cas ? Nous ne ferons pas beaucoup d'avance en expliquant qu'il existe une forme bénigne et une forme maligne de cette maladie. Car on a demandé, avec raison, ce qu'il faut entendre par forme bénigne d'une maladie causant parfois de si terribles ravages. Si le parasite *nosema* est vraiment si dangereux, les cas où il se trouve isolé ou peu apparent devront être considérés comme plus dangereux encore que ceux où l'épidémie se montre au grand jour. Dans le premier cas, en effet, la maladie passera probablement inaperçue et sera ainsi beaucoup plus facilement transportée de colonie à colonie, puis de rucher à rucher.

On ne sait donc à aucun instant quand la « forme bénigne » devient brusquement « forme maligne ».

L'année dernière, une maladie ressemblant beaucoup à celle qu'on observe quelquefois quand la forêt fournit une récolte abondante, fit beaucoup parler d'elle en Suisse et à l'étranger. Un symptôme carac-

téristique était l'apparition des petites abeilles noires. Dans la plupart des cas nous ne pûmes découvrir des spores de *nosema*.

La cause de cette maladie est encore complètement ignorée. Les données précédentes montrent combien il est nécessaire de faire une étude approfondie des maladies des abeilles. Les dispositions légales pas plus que les bienfaits de l'assurance ne pourront adoucir les pertes souvent sensibles faites par l'apiculture, aussi longtemps que nous ne saurons rien de certain des véritables causes des maladies, ou du rapport de ces maladies entre elles.

L'expérimentation avec l'abeille est difficile, car il n'est pas possible, comme cela se fait pour d'autres animaux, de l'enfermer sous contrôle pendant toute la durée de l'expérience. L'expérience exacte doit être remplacée ici par un grand nombre d'observations isolées, faites dans les différents ruchers. Il faut ensuite extraire de ces observations les faits concordant entre eux. Nous prions à nouveau les apiculteurs de bien vouloir nous transmettre toutes leurs observations concernant une maladie épidémique de leurs abeilles.

Nous demandons, pour examen, une poignée d'abeilles, vivantes et mortes, provenant de la colonie malade. L'installation rationnelle des stations d'observations apicoles rendra ici de grands services, et les comptes rendus mensuels et annuels de leur chef, M. Jüstrich, contiennent déjà un important matériel pour l'étude des maladies des abeilles.

---

## AGENDA APICOLE

---

Il reste encore quelques exemplaires de l'*Agenda de l'apiculteur* romand pour 1914 et ceux qui en désirent sont priés d'écrire à la maison « Sonor », rue du Stand, 48, Genève. — Prix 1 franc (remboursement 15 ct.).

---

## AVIS

---

Nous prions les présidents de sections de bien vouloir nous indiquer le plus vite possible le nombre d'assemblées et de conférences qu'il y a eu chaque année dans leur section.

---

## APPEL AUX SECTIONS

---

Les dépenses sans retour qui incomberont à la S. R. A. pour sa participation à l'Exposition de Berne 1914 ont suggéré à son comité de demander aux sections de contribuer, dans la mesure du possible, à une subvention extraordinaire pour faire face aux dites dépenses.

Nous espérons que suivant la tradition bien connue et par esprit de solidarité chaque société voudra bien contribuer suivant ses ressources à cette juste et légitime demande du comité.

Les fonds peuvent être adressés à M. Emmanuel Farron, instituteur à Tavannes, qui en accusera réception. Le comité.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

*M. Chaponnière, Conches, 3 février.* — Le 28 décembre, dernière sortie ; 28 janvier, première sortie. Tout au complet, peu de cadavres, un peu de glace; suite de condensation; tout est givré et dans le brouillard. Somme toute bon hivernage, qui fait bien augurer pour la prochaine campagne.

*M. Paroz, Saicourt, le 11 février.* — Les abeilles font ces jours de belles sorties; nous jouissons d'un temps superbe. Jusqu'à présent tout est normal dans mon rucher, lequel se compose de dix-huit colonies.

*M. C. Mossu, à Grangettes, 8 février.* — Depuis le mois de novembre aucune sortie n'a pu être faite à cause de la température et j'attends tous les jours un temps plus doux qui permette à mes abeilles une sortie générale. Aujourd'hui j'ai vu une abeille qui s'est posée sur la neige durcie, où elle s'est vidée, et j'ai pu constater qu'elle était en bonne santé. Je suppose bien que les autres colonies en sont de même, car j'ai sorti très peu d'abeilles mortes en nettoyant les trous de vol. Hier, en écoutant devant le trou de vol de chaque ruche, j'ai constaté que, pour le moment, elles n'ont guère besoin de se vider, car la plus grande partie ne font guère de bruit. Celle qui était la plus bruyante a fait une petite sortie aujourd'hui et paraissait en bonne santé. Les abeilles ont traîné dehors quelques cadavres. C'est la plus méchante du rucher et l'a fait voir et sentir à un des membres du jury lors du concours de ruchers.

Le 5 février j'ai vu les abeilles de M. Morel, mécanicien et fervent apiculteur; elles sortaient bien et se vidaient passablement, une bonne sortie leur était très utile. Cet hiver les hautes altitudes sont favorables aux sorties de propreté. Ces sorties seront très utiles, car beaucoup d'apiculteurs n'ont donné les provisions que dans le mois d'octobre et même en novembre. Alors s'étonneront-ils que leurs abeilles aient la diarrhée ? C'est la récompense de ceux qui ne veulent pas s'abonner au *Bulletin* et s'affilier à la Société d'apiculture.

*F. Berthouzoz, Premploz (Valais), 17 février.* — Pendant que dans certaines régions de la plaine du Rhône, chaque matin durant une bonne partie de janvier, le thermomètre marquait  $-13^{\circ}$  ou  $-14^{\circ}$  et même davantage, ici il est descendu à  $-10^{\circ}$ , à commencer le premier jour de l'an, et assez souvent dès lors j'ai eu à enregistrer ce chiffre, mais jamais plus.

Ce froid a persisté sans beaucoup de variations jusqu'au commencement de février. Dès cette époque l'intensité en diminua sensiblement et, depuis une semaine environ, le thermomètre reste, la nuit, autour de 0. Durant cette dernière quinzaine les journées furent en général radieuses.

Le 24 janvier, je notais, à midi, +23° centigrades au soleil; quelques abeilles sortent.

Le 25 et le 26, à midi, +25° au soleil; grande effervescence au rucher. Evacuation des cadavres, dans toutes les ruches.

Le 6 février, par une splendide journée, je soulevai la planchette de chaque ruche, pour jeter superficiellement un rapide coup d'œil sur les provisions, mais généralement sans toucher aux cadres. De cette visite sommaire je constatai que tout au plus 2 à 4 kg. par ruche devaient être consommés depuis l'automne précédent. Exceptionnellement quelques colonies se trouvaient bientôt à court de vivres, tout en ayant été copieusement nourries en septembre dernier. Y a-t-il eu pillage ou gaspillage?... Les guêpes, qu'on voyait fureter jusque vers la mi-décembre, pourraient peut-être nous renseigner, si elles étaient capables de nous dire la vérité. Mais cette belle vertu, la franchise, ne l'attendons pas des voleurs. Proposons-nous seulement de nous venger la saison prochaine, en tordant le cou à chacune de ces maudites pillardes qui nous tombera sous la main.

Mais cette perspective de rage assouvie n'empêche pas qu'il faille ravitailler certains points de la garnison déjà en février, ce qui m'arrive pour la première fois. C'est ainsi qu'hier j'ai distribué un peu de pâte à trois ruches. Mais patience, nous sommes bientôt au 20 mai!... Bah! ne nous effrayons pas. Avant ce temps espérons en une floraison propice des arbres fruitiers, et réjouissons-nous de voir que depuis quelques jours nombre d'ouvrières arrivent déjà chargées de pollen, alors que nous avons encore toutes les peines à découvrir par-ci par-là quelques rares fleurettes. C'est dire que nos gentilles protégées ne perdent pas leur temps. Pour en faire autant cessons ce bavardage.

### A NOS ABONNÉS

Il s'est produit quelques irrégularités et quelques erreurs dans l'envoi du *Bulletin* et des remboursements. Le soussigné en demande bien pardon aux abonnés qui ont eu à en souffrir. Mieux au courant de l'administration du journal, il s'efforcera de faire cesser ces désagréments.

E. Farron.



M. Julien Paréaz, apicult. fabricant

LA RIPPE s/ NYON (Vaud).

Ruches montées . . . . .	Fr. 25.—
avec nourrisseurs pouvant se placer dans le matelas . . . . .	» 27.50
Ruchettes . . . . .	» 5.50
Ruches non montées, avec cadres et tôle galvanisée . . . . .	» 16.50
Cadres non montés, le cent . . . . .	» 8.—
Nourrisseur en bois, très pratique, contenant 3 et 4 litres . . . . .	» 2.30



# FABRIQUE DE CIRE GAUFRÉE

GARANTIE PURE D'ABEILLES A BASE D'ALVÉOLES NATURELS 800 AU dm<sup>2</sup>

---

## Jules ULDRY

VILLARIAZ (Ct. de Fribourg)

### Feuilles gaufrées

Fabriquées par machines à cylindres perfectionnées

FONDATION : épaisse pour chambre à couvain fr. **5.30** ; moyenne pour ch. à couv., fr. **5.70** ; minces pour hausses, fr. **6.** — ; extra-miucées p. sect. fr. **7.** —

BIEN DÉSIGNER A CHAQUE COMMANDE LA DIMENSION DES FEUILLES DÉSIRÉES

PRIX-COURANT FRANCO SUR DEMANDE

**Achat et échange de cire brute et fondue aux meilleurs prix possible**

*Médaille de vermeil à l'Exposition de Lausanne en 1910.*

---

## ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

MAISON FONDÉE EN 1893

## M.-E. FRECH

Apiculteur-constructeur

2, rue des Jumelles — LAUSANNE — rue des Jumelles, 2

---

### CIRE GAUFRÉE PREMIÈRE QUALITÉ

Ruches à cadres. — Ruches et capes de paille. — Cadres et sections. — Extracteurs. — Purificateurs. — Maturateurs. — Cuves à opercules. — Presses à vapeur à cire. — Bascules. — Gaufriers. — Lampes à cire. — Appareils pour fondre la cire. — Pulvérisateurs. — Seringues. — Enfumeurs. — Pipes. — Voiles. — Gants. Brosses. — Eperons. — Leviers. — Pince-cadres. — Chevalets. — Couteaux et fourchettes à désoperculer. — Racleurs. — Chasse-abeilles. — Pièges à bourdons. — Cages à reines. — Nourrisseurs. — Niveaux d'eau. — Cloches-verre. — Caisnes à rayons et à essaims. — Tubes à cire. — Toiles-bâche et matelas-paille pour couvrir les ruches. — Casiers à sections. — Fil de fer. — Toile métallique. — Zinc perforé. — Agrafes. — Equerres. — Crochets pour plateaux. — Rateliers. — Ecartements. — Robinets et engrenages pour extracteurs. — Passoires. — Bidons et verres à miel. — Valets à cadres. — Appareils pour souffler les rayons. — Spatules. — Réchauds pour éperons. — Apifuges anglais. — Chiffres en aluminium. — Blouses pour apiculteurs. — Epingles-abeilles en métal et en argent. — Broches en argent. — Fixe-agrales. — Attrape-essaims. — Cartons huilés. — Coulisseaux d'entrée. — Couteaux à désoperculer chauffable. — Etiquettes, etc. etc.

---

OUVRAGES APICOLES

*Force électrique — Téléphone 544.*